

Comité de pilotage de la SREEE

07 novembre 2024



EEE
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
Nouvelle-Aquitaine

Ordre du jour

- 
- 
1. Contexte inter/national et régional
 2. Le processus d'élaboration de la stratégie
 3. Les enjeux liés aux EEE en Nouvelle-Aquitaine
 4. Le plan d'actions de la SREEE
 5. Gouvernance et réseau d'acteurs
 6. La feuille de route 2024-2025



Contexte inter/national et régional





Le contexte inter/national



Convention sur la
diversité biologique

Engagements et obligations de la France qui relèvent de :

- **Conventions internationales** (CDB, BWM, etc.)

COP15 de la CDB (2022) : nouveau cadre mondial pour la biodiversité à l'horizon 2030 (accords de Kunming-Montréal) : faire cesser et inverser la perte de la biodiversité au niveau planétaire.

Cible 6 : réduire les taux d'introduction et d'établissement de nouvelles EEE connues ou potentielles d'au moins 50 % d'ici à 2030.

- **Règlement UE n°1143/2014** : cadre législatif au sein de l'UE.

- **D'autres textes** en lien avec la santé des écosystèmes, de l'Homme, des animaux et des végétaux.

Approche One health



Le contexte inter/national

Engagements et obligations de la France déclinés dans :

- Code de l'environnement + CRPM + CSP + Code des douanes
- Stratégie Nationale EEE (SNEEE) en 2017
- Plan d'action national pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE 2022-2030
- Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) à l'horizon 2030 :
 - Axe 1 - réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité
 - * Mesure 10 "Limiter l'introduction et lutter contre les EEE"
 - * Mesure 17 "Accompagner le secteur des infrastructures de transport pour réduire ses impacts sur la biodiversité"





Le contexte régional

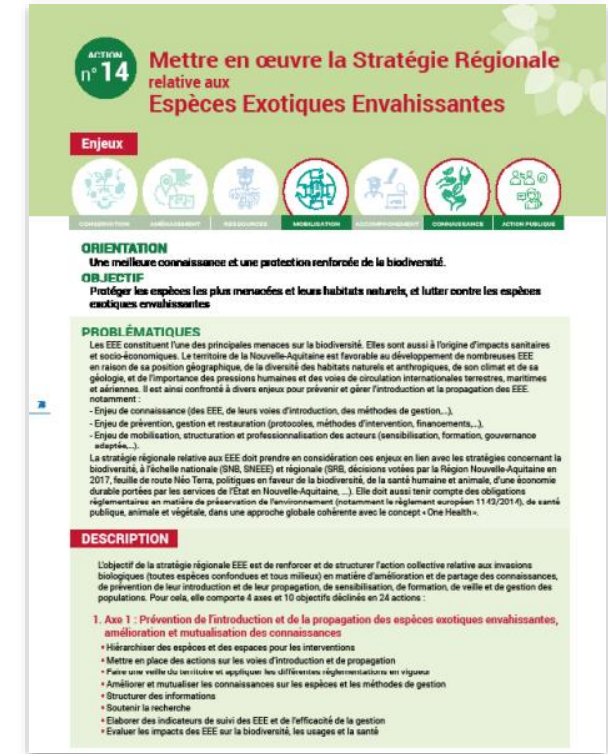
- 2017 : vote d'une stratégie biodiversité par la Région intégrant la déclinaison de la SNEEE en lien avec les réseaux territoriaux existants.
- 2018 : courrier de la DEB aux Préfets définissant entre autres les rôles des DREAL : pilotage de la politique EEE en région, animation et coordination des acteurs.
- 2019 : décision d'élaborer une SRB et une SREEE copilotée par la DREAL, la DR-OFB, la Région, sous animation ARB-NA.
- 2019 : feuille de route régionale NEOTERRA





Le contexte régional

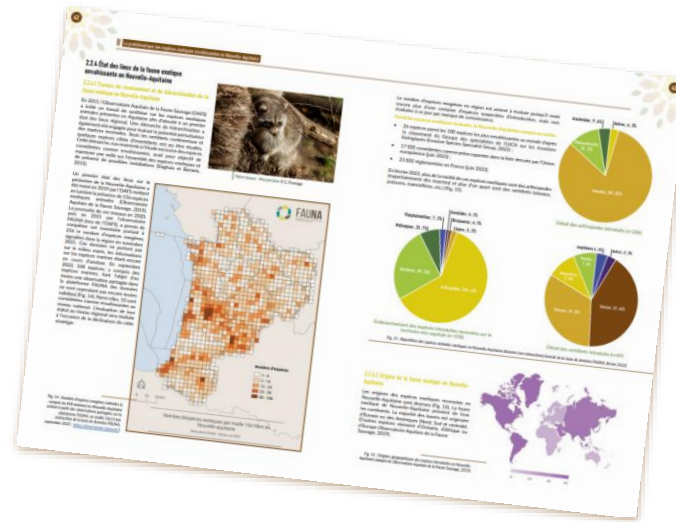
- 2022 : adoption par les élus régionaux de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB), sous-copilotage Etat-Région.
>>> La Fiche action n° 14 de la SRB matérialise le lien avec la SREEE.
- 2023 : adoption de la 2ème feuille de route NEOTERRA dont l'ambition n°1 est de « reconstituer les ressources naturelles pour l'avenir ».
- Liens avec la santé : approche « one health/santé globale » via l'ambition 6 NEOTERRA, les Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale (PSGAR) et le 4ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4).



Plan Régional
Santé Environnement
NOUVELLE-AQUITAINE



Le processus d'élaboration de la stratégie





Étapes de l'élaboration de la SREEE

Mise en place d'un groupe de travail
copiloté État (DREAL - DR OFB) -
Région pour élaborer la SREEE

Mars 2019



Griffe de sorcière - *Carpobrotus edulis*
© A. Caillon

2023

2024

Mise à jour de la SREEE et
finalisation du document

- Organisation d'ateliers de travail
- Constats et enquête auprès des acteurs néo-aquitains
 - Equipe projet Etat
 - Rédaction de la stratégie
- Validation en CSRPN (mai 2022) et intégration des recommandations



Écrevisse de Louisiane - *Procambarus clarkii*
© V. Barthélemy



Objectifs de la SREEE

Au niveau national :

- o participer aux démarches nationales pour répondre aux obligations réglementaires et stratégiques de la France,
- o décliner la SNEEE et le plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE.

Au niveau régional :

- o décliner la **SRB NA sur le volet des EEE** (fiche action 14).
- o **renforcer la structuration et la coordination des acteurs** sur le territoire afin :
 - d'améliorer et de partager la connaissance,
 - de mobiliser les décideurs et les financeurs, d'impliquer tous les publics,
 - de prioriser et de coordonner la mise en œuvre des actions.

***In fine* : réduire les impacts environnementaux, sanitaires et économiques des EEE en NA.**



Contenu de la SREEE

PARTIE 1

La problématique des EEE - généralités

La problématique des EEE en Nouvelle-Aquitaine

La stratégie régionale relative aux EEE en Nouvelle-Aquitaine

PARTIE 2 - Les fiches actions



PARTIE 3 - Les annexes



Les enjeux liés aux EEE en Nouvelle-Aquitaine



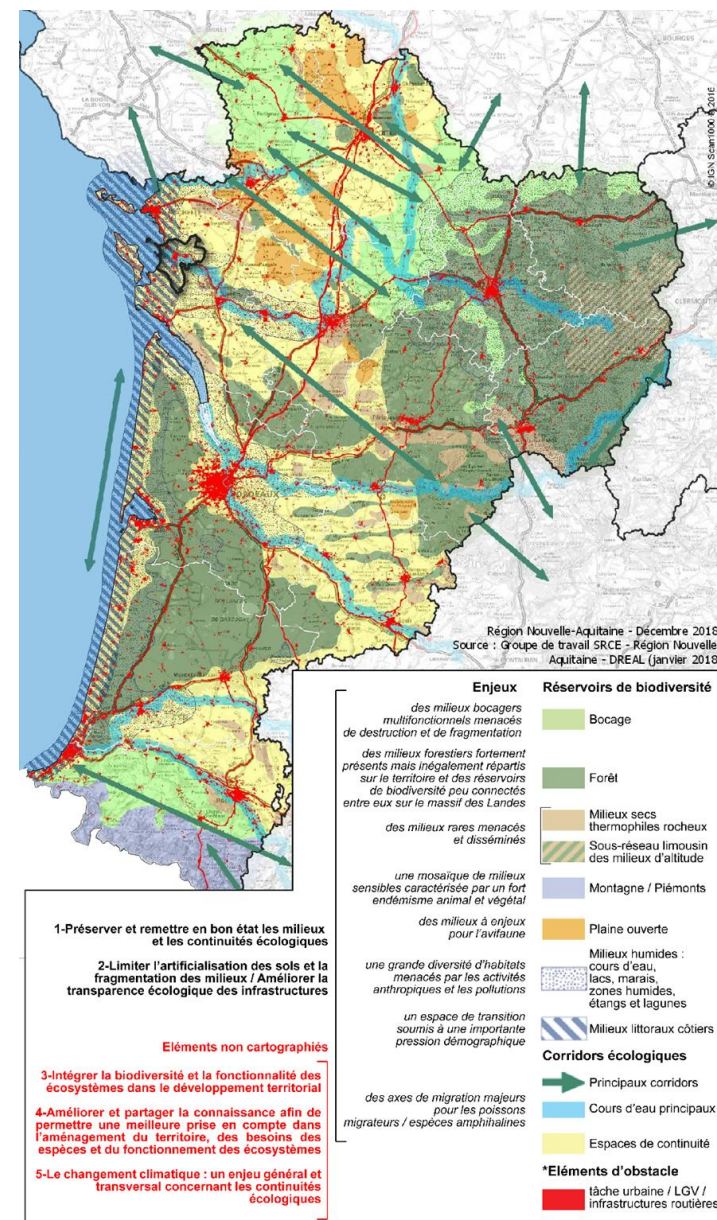
Souchet robuste - *Cyperus eragrostis*
© L. Chabrol

La Nouvelle-Aquitaine : un territoire propice aux EEE

Carrefour routier, ferroviaire et maritime majeur, interface maritime importante, frontière avec l'Espagne, corridors naturels et artificiels.

Superficie de plus de 84000 km², milieux variés, reliefs et géologie contrastés, climat globalement doux et humide
→ territoire propice à l'introduction volontaire ou accidentelle, à la naturalisation et à la propagation d'EEE, facilitées par la forte pression anthropique.

Phénomène accentué par le changement climatique.

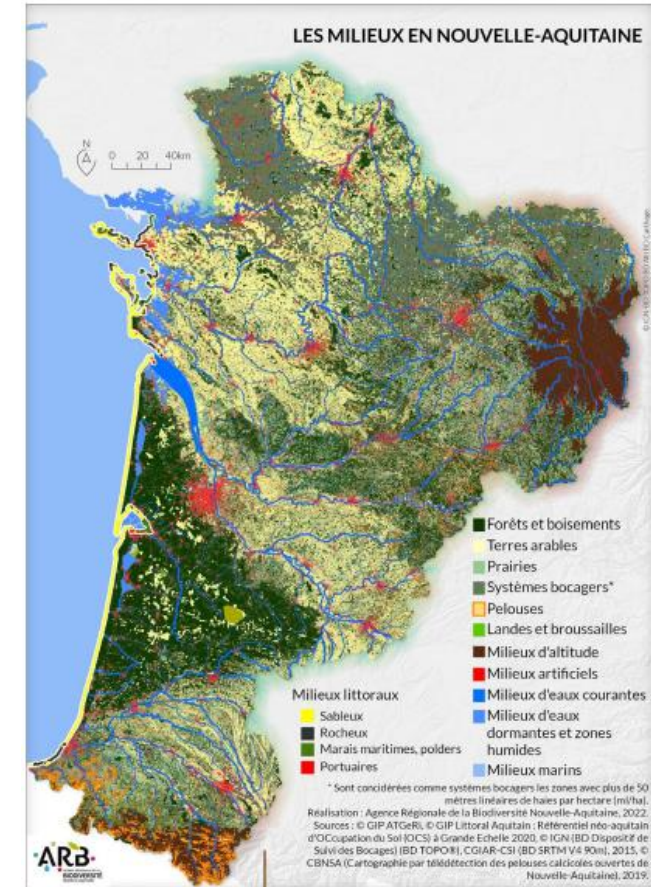


Une forte pression sur le patrimoine naturel néo-aquitain

- Nombreux habitats naturels, grand nombre d'espèces sensibles, souvent rares et menacées, parfois endémiques, impactés par les EEE.
- Les EEE s'ajoutent aux autres pressions sur les écosystèmes et la biodiversité.

Flore vasculaire : 793 taxons exotiques (1/5^{ème} de la flore NA) - 366 envahissants - 3 parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde (UICN) - 22 réglementés.

Faune ≥ 348 espèces exotiques (hiérarchisation à établir) - 26 parmi les plus envahissantes au monde (UICN) - 23 réglementées.

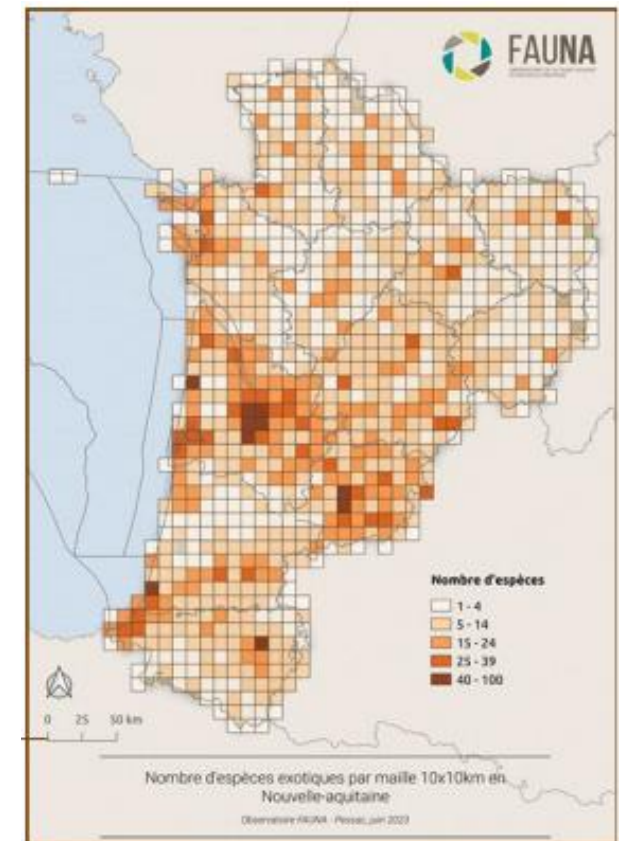


Des enjeux liés aux lacunes de connaissance

Encore un manque d'exhaustivité dans la connaissance des données de présence, notamment pour la faune.

Des lacunes de connaissance sur un certain nombre d'espèces :

- identification au rang d'espèce,
- statut d'indigénat,
- répartition,
- autres descripteurs : voies d'introduction et de propagation, statut de naturalisation et de reproduction, dynamique des populations, la nature des impacts, ...





Avez-vous des questions ?



Le plan d'actions de la SREEE





La logique du plan d'actions

Approche hiérarchique établie dans la CDB, d'autres conventions internationales, le règlement UE n°1143/214 et la SNEEE

- ❖ **Prévention** des introductions et de la propagation des EEE sur le territoire.
- ❖ **Détection précoce** des foyers d'EEE émergentes : intervention rapide et éradication.
- ❖ **Gestion** : confinement, contrôle du front de propagation voire non intervention.

Buddleia de David - *Buddleja davidii*
© A. Caillon





Les grands axes et leurs objectifs

Axe 1 - Amélioration et organisation des connaissances pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE

2 objectifs et 7 fiches actions dont 6 jugées prioritaires

Améliorer et structurer les connaissances, prévenir les introductions, l'installation et la propagation des EEE.

>>> Les actions portent sur :

- L'amélioration des connaissances sur les espèces, leurs voies d'introduction et sur les outils de gestion ou les bonnes pratiques,
- La mise en place d'un réseau de veille et de suivi des populations d'EEE sur le territoire,
- La structuration des informations relatives aux EEE.





Les grands axes et leurs objectifs

Axe 2 - Contrôles, gestion des espèces et restauration des écosystèmes

4 objectifs et 9 fiches actions dont 5 jugées prioritaires

Mise en oeuvre des opérations sur le terrain.

>>> Les actions portent sur :

- L'application de la réglementation relative aux EEE,
- La priorisation des sites d'intervention (à enjeux),
- La mise en place de dispositifs de réactions rapides (décisionnels, moyens),
- Les opérations de gestion sur le terrain, jusqu'à l'élimination des déchets,
- La gestion des écosystèmes pour favoriser leur résilience.



Sumac de Virginie - *Rhus typhina*
© A. Ribreau



Les grands axes et leurs objectifs

Axe 3 - Communication, sensibilisation et formation

2 objectifs et 5 fiches actions dont 1 jugée prioritaire

Diffusion, valorisation et partage des informations et des retours d'expérience à l'attention des différents publics pour améliorer leurs connaissances et les bonnes pratiques.

>>> Les actions portent sur :

- La diffusion et la valorisation des données,
- La sensibilisation (socio-professionnels, grand public),
- La formation des acteurs concernés,
- le partage de connaissances et de retours d'expérience.





Les grands axes et leurs objectifs

Axe 4 - Gouvernance de la stratégie régionale

1 objectif et 3 fiches actions jugées prioritaires

Structuration et animation d'un réseau régional d'acteurs (REEENA), pilotage et coordination de la SREEE.

>>> Les actions portent sur :

- La structuration et la coordination du REEENA,
- Le pilotage, le suivi et l'évaluation de la déclinaison de la SREEE.





Les fiches actions

Axe de la SREEE auquel l'action est rattachée

Numéro et titre de l'action

Objectif opérationnel de la SREEE auquel l'action est rattachée

Contexte régional en lien avec l'action

Description de l'action : méthode pour atteindre les objectifs opérationnels de l'action

Indicateurs de mise en oeuvre, de réalisation et de résultat

AXE III - Communication, sensibilisation et formation

Action n° 8.1 : Élaborer des campagnes d'information et de sensibilisation

OBJECTIF OPÉRATIONNEL
8- Sensibiliser et former les acteurs et le grand public

OBJECTIF DE LA SNEEE
Axe IV - Objectif 10

Contexte Priorité 1

Les EEE et leur gestion demeurent des problématiques complexes nécessitant une importante démarche de sensibilisation auprès de tous les publics afin de réduire les risques d'introduction et de propagation de ces espèces, grâce à une meilleure compréhension de leurs impacts et des enjeux qui leur sont liés. L'objectif est de faire évoluer les perceptions et les comportements et de faire émerger un sentiment de responsabilité partagée.

Des actions de sensibilisation existent déjà sur certains territoires, à l'attention de certains acteurs et pour certaines EEE. L'objectif de cette action est de définir une stratégie régionale et de mutualiser les outils de communication.

Ces campagnes doivent pouvoir s'appuyer sur les coordinations territoriales d'acteurs et leurs réseaux locaux en partenariat étroit avec des structures dédiées à l'éducation à l'environnement. Elles peuvent être menées à différentes échelles via des actions sur le territoire ou des campagnes de communication plus larges (internet, presse, exposition, etc.). Ces dernières revêtent d'autant plus d'importance qu'elles concernent une espèce émergente, puisqu'elles contribuent à réduire le risque de son introduction ou de son expansion, à prévenir les situations incontrôlables, et à limiter les impacts ainsi que les coûts que la situation pourrait engendrer.

Cette action participe à la déclinaison du plan national d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE 2022-2030.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Élaborer une stratégie de communication en associant le maximum de partenaires (chercheurs, gestionnaires, services de l'État, usagers, collectivités, professionnels agricoles, de la santé, du tourisme, du BTP, des filières horticoles, de l'aquariophilie, établissements de vente de NAC, centres de soins pour la faune sauvage, enseignants, etc.). Les sujets émergents ou à enjeux peuvent faire l'objet de campagnes spécifiques.
- Évaluer les besoins en outils de communication en fonction de l'existant.
- Élaborer des outils et/ou adapter les outils existants par publics cibles et par thématiques (activité pédagogique dédiée aux EEE à destination des scolaires, chantiers de gestion mobilisant des bénévoles, sorties nature, tenue de stands, conférences, soirées-débats, etc.).
- Identifier les intervenants potentiels, les relais dans les territoires, et les accompagner dans la mise en œuvre des actions de communication.
- Développer des actions locales et ciblées de communication, en fonction des publics identifiés, des enjeux ou de l'actualité.
- Diffuser largement les outils de communication, notamment via le portail régional de ressources EEE, à l'occasion d'événements, de formations et au sein du REEENA.

INDICATEURS

Mise en œuvre

- Stratégie de communication validée
- Documents de communication accessibles en ligne
- Liste des acteurs relais pour des actions de sensibilisation tenue à jour

Réalisation

- Synthèse des actions de communication réalisées
- Nombre d'outils de communication élaborés ou adaptés
- Outils de communication par publics cibles et par thématiques élaborés ou adaptés
- Nombre d'outils diffusés via le portail régional de ressources EEE
- Nombre d'articles de presse relatifs à des événements organisés

Résultats

- Nombre d'actions de communication/sensibilisation mises en œuvre par publics cibles

PILOTES DE L'ACTION
ARB Nouvelle-Aquitaine

PARTENAIRES POTENTIELS
REEENA, acteurs socio-professionnels, structures éducatives, experts scientifiques, structures de recherche, ARB NA, collectivités, services de l'État, OFB, etc.

Axe et objectif de la SNEEE auxquels l'action est rattachée

Priorité de l'action dans la mise en oeuvre de la stratégie : 1 (prioritaire) ou 2 (mise en oeuvre moins prioritaire ou dépendant de la réalisation d'une action de priorité 1).

Pilote(s) de l'action : mobilise les partenaires, suit la réalisation de l'action (indicateurs), rend compte au COPIL

Partenaires potentiels



Avez-vous des questions ?



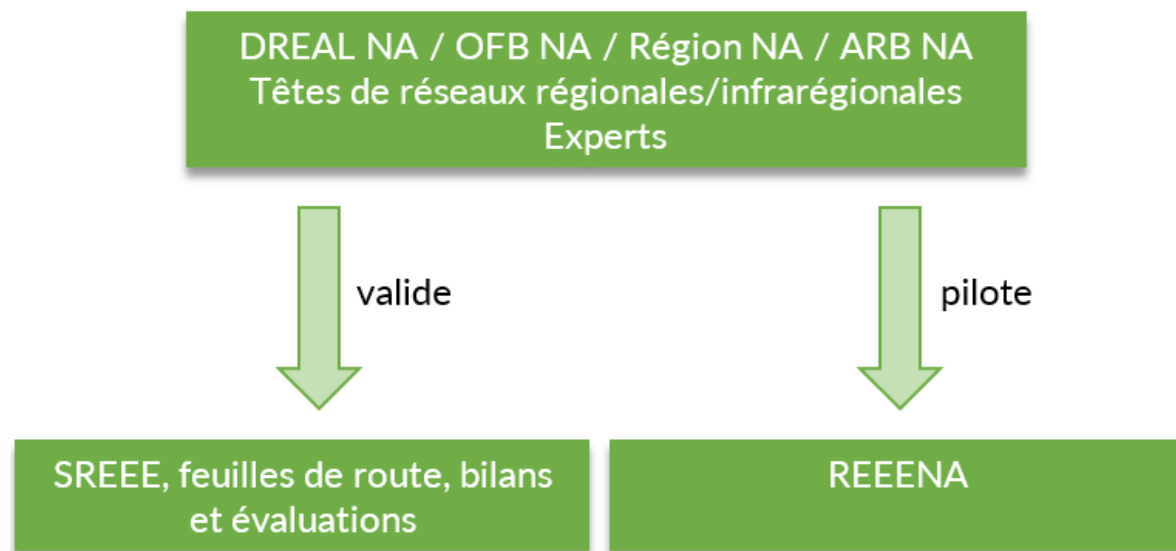
Gouvernance et réseau d'acteurs





La gouvernance

Une gouvernance assurée par un comité de pilotage



Une réunion a minima annuelle.

Les membres du COPIL

Agence de l'Eau Adour-Garonne

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la Corrèze

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Pays Creusois

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Conservatoire du littoral

Département de la Gironde

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

Fauna

Fédération des conservatoires d'espaces naturels

Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de Nouvelle-Aquitaine

Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles Haute Vienne

Forum des Marais atlantiques

Institut des Milieux Aquatiques

Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

Muséum national d'Histoire naturelle

Office français de la biodiversité - Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine

Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Région Nouvelle-Aquitaine

Société Herpétologique de France

Université de La Rochelle





La gouvernance



Des feuilles de route

- Opérationnelles bisannuelles élaborées en concertation avec le REEENA, sa cellule d'animation et le comité de pilotage.
- Répondant aux objectifs de la SREEE, de la SRB ainsi qu'aux obligations stratégiques et réglementaires de la France.



Des bilans annuels

- Permettant de suivre l'avancée de la mise en oeuvre des actions et leurs résultats annuellement grâce aux indicateurs définis dans chaque fiche action.
- Validés par le comité de pilotage de la SREEE.



Des évaluations

- A mi-parcours.
- En fin de déclinaison.
- Validées par le comité de pilotage de la SREEE et soumises pour avis au CSRPN et au CRB.

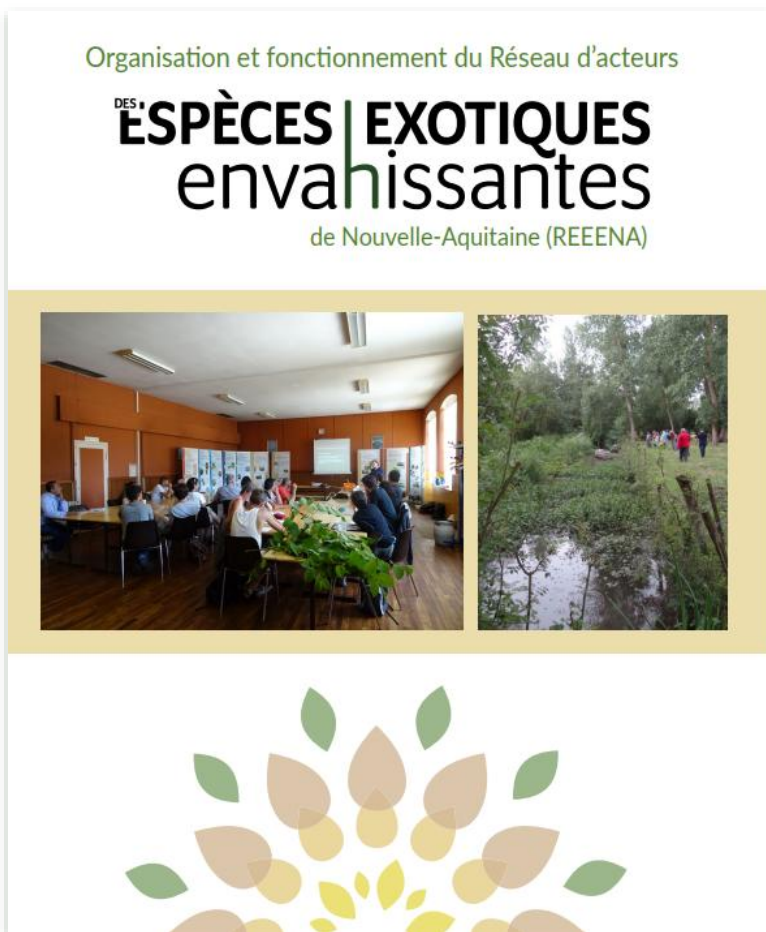


Le Réseau EEE de Nouvelle-Aquitaine : REEENA

Objectifs

- Renforcer la coopération entre les différents acteurs du territoire.
- Renforcer la coordination de ces acteurs en cohérence avec les orientations de la SREEE.
- Faciliter les échanges et le partage d'informations et de bonnes pratiques au sein de la région et au-delà.
- Faire émerger une vision globale et partagée des enjeux liés aux EEE.
Favoriser la veille sur le territoire néo-aquitain
- Favoriser une mise en oeuvre concertée d'actions pertinentes.

Un document d'organisation et de fonctionnement du réseau décrit les modalités de sa gouvernance et de son animation.





Le Réseau EEE de Nouvelle-Aquitaine : REEENA

Organisation

Réseau d'Acteurs Espèces Exotiques Envahissantes de Nouvelle-Aquitaine REEENA

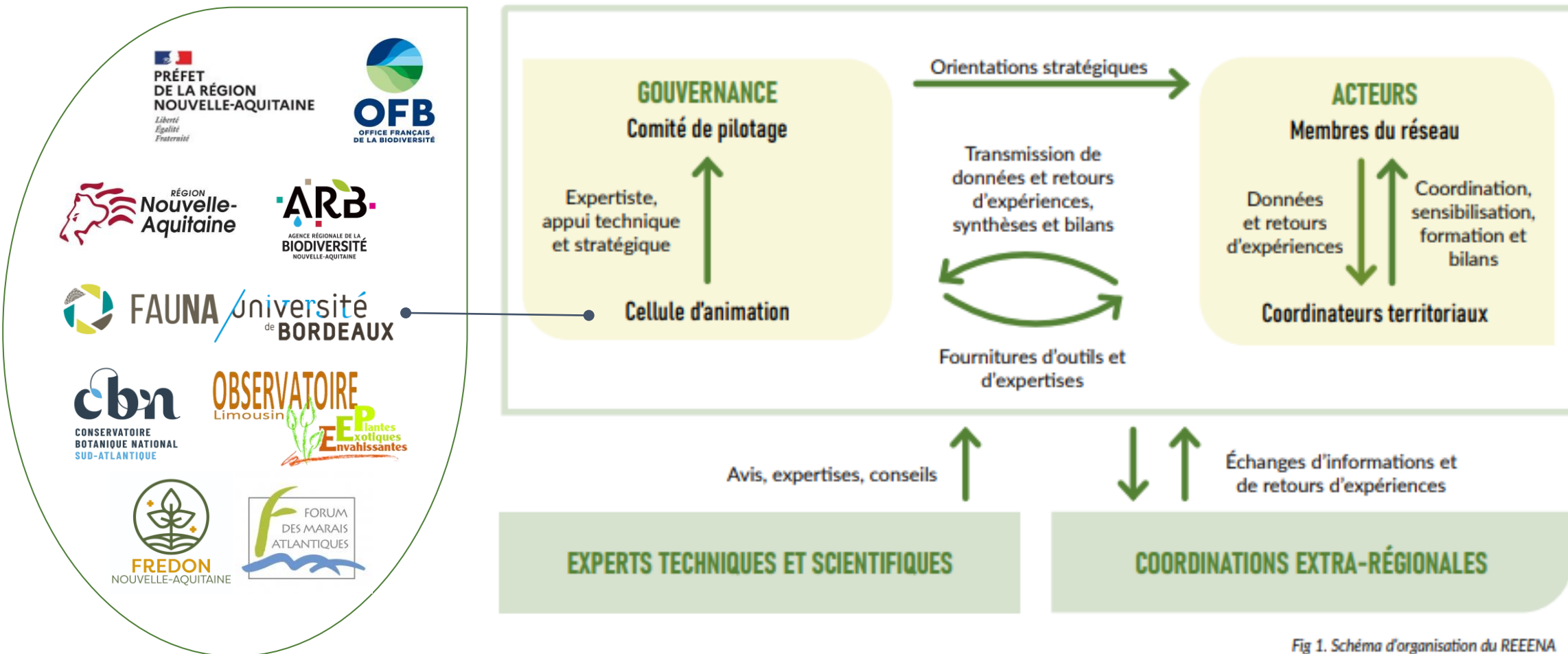
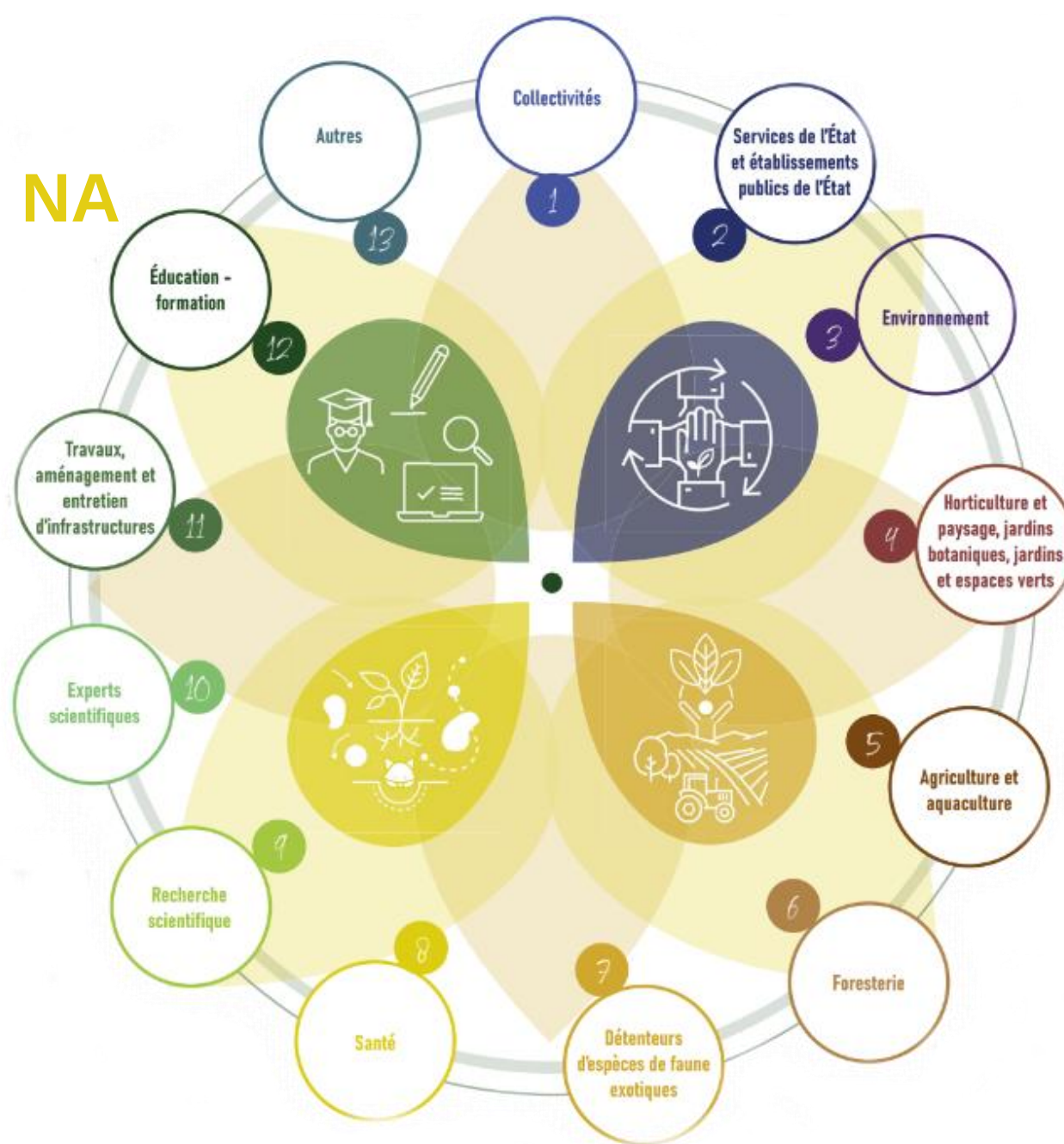


Fig 1. Schéma d'organisation du REEENA



Les acteurs en NA





Le Réseau EEE de Nouvelle-Aquitaine

Quel intérêt d'intégrer le réseau ?

Les apports du REEENA

- La mise en réseau des acteurs au niveau régional
 - L'accompagnement méthodologique
 - Le soutien technique et le partage de connaissance (formation, réunion, etc.)
 - La mise à disposition de ressources (plateforme en ligne, relais de diffusion, des actions, etc.)
- >>> Les acteurs du réseau bénéficieront en retour du travail collaboratif mis en place.

La demande d'adhésion au REEENA s'effectue
via un formulaire en ligne sur le portail
régional EEE à l'adresse :

www.eee-nouvelle-aquitaine.fr



Jikradia olitoria ©P. Robisson



Égérie dense - *Egeria densa* © A. Caillon



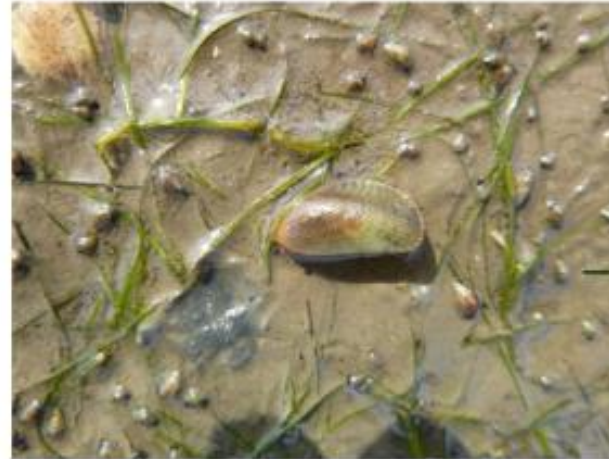
Avez-vous des questions ?



La feuille de route 2024-2025



Ouette d'Egypte - *Alopochen aegyptiaca*
© P. Hurel



Moule asiatique - *Arcuatula senhousia*
© C. Massé



La feuille de route 2024-2025

Les feuilles de route de la SREEE NA :

- **Priorisation** des sous-actions à des échéances bisannuelles.
- **Programmation** des actions pour atteindre les objectifs de la SREEE.
- **Élaboration** de façon concertée avec le REEENA, validées en COFIL.
- **Bilans annuels** à l'occasion des comités de pilotage.

[La feuille de route 2024-2025](#) (exemples de priorisation)

Code couleur : rose (à poursuivre ou à démarrer)/bleu (au fil de l'eau)/gris (non prioritaire sur la période considérée).



Wallaby de Bennett - *Macropus rufogriseus*
© V. Barthélemy



Aponogéton odorant - *Aponogéton distachyos*
© A. Caillon



Raton laveur - *Procyon lotor* © C. Fromage



Echanges & validations

Bident feuillé - *Bidens frondosa* © A. Caillon





Les prochaines étapes

- Organisation d'un webinaire de lancement de la SREEE
 - Réunion de la cellule d'animation du REEENA

Merci pour votre attention et votre participation



EEE
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
Nouvelle-Aquitaine